

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Tous ensemble ce 12 janvier pour une meilleure gestion. ¶

Vous savez que ce 12 janvier vous serez à nouveau sollicités pour désigner vos représentants au conseil communal suite au recours introduit par les listes LB-OC et Celles Moment.

Aucune fraude n'avait été relevée par le nouveau Conseil des Elections Locales.

Mais quelques petits manquements ou erreurs administratives insignifiantes ont été pointés sur des procurations par des témoins du groupe LB-OC et Celles Moment pourtant présents et «étrangement peu vigilants» le 13 octobre dernier dans les bureaux de vote.

Ceux-ci avaient toutefois signé les PV au terme de la clôture des opérations de vote sans émettre la moindre remarque... Hélas, l'échec d'une reconduction de majorité absolue a poussé ces deux listes au recours.

Les arguments avancés pour ce recours ont jeté un discrédit intolérable et injustifié sur les assesseurs et présidents des 8 bureaux de vote que nous soutenons. L'égo de certains déçus rageurs était donc satisfait, entraînant un retour forcé des Cellois aux urnes !

Outre le fait de sacrifier à nouveau un jour de repos dominical, retourner voter aura également un coût non négligeable pour les finances communales, soit près de 7000 euros provenant de vos impôts.

Le 13 octobre, nous, les Engagés de Celles avons remporté 5 sièges sur les 17. Soit 28,13% des voix accordées par les Cellois. Cela représente donc 1062 votes sur les 3775 votes valables.

Au soir des élections du 13 octobre, aucune majorité absolue ne s'est dégagée, LB-OC ne remportant que 8 sièges sur 17. Après un bref échange téléphonique, le soir des élections, avec la tête de liste LB/OC nous ne pouvions accepter son manque de respect. Notre groupe se voyait proposer 2 sièges sur les 6 au collège communal..., un 3/3 aurait été correct ...

Une alliance fut donc conclue avec Celles Demain qui remportait 4 sièges sur 17. Les Engagés remportant 5 sièges sur 17, une proposition de coalition fut conclue, attribuant 3 sièges du collège aux Engagés et 3 sièges à la liste Celles Demain et cela en toute équité.

La liste LB-OC cria au scandale face à cette alliance qu'elle présentait comme un déni de démocratie.

Dans Le Soir du 2 décembre dernier, François Brabant, rédacteur en chef du trimestriel politique Wilfried, ex-journaliste politique au Vif/L'Express et à La Libre Belgique battait en brèche cette affirmation : **« Je ne trouve pas qu'il soit antidémocratique que le 2e, le 3e et le 4e parti d'une commune (quelle qu'elle soit !) s'allient pour contourner le premier. La seule obligation pour éviter le fameux « déni de démocratie », c'est que la majorité représente une majorité d'électeurs ».**

« Il n'y a pas de caractère antidémocratique à observer que le premier parti n'est pas nécessairement dans la majorité communale », confirme de son côté Pascal Delwit, professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles régulièrement interrogé par les chaînes nationales. **« Avoir la première liste dans l'opposition n'est, par essence, pas antidémocratique, même si certaines alliances sont surprenantes. Ce qui compte in fine, c'est d'obtenir une majorité absolue en sièges. »**

Notez aussi que notre liste Les Engagés de Celles, en octobre, était constituée majoritairement de candidats qui se présentaient pour la première fois, dont de très jeunes. Ce sera encore le cas pour le 12 janvier avec un groupe loyal, soudé et qui repart confiant devant l'électeur.

Et réussir, nous comptons le faire aussi ce 12 janvier ! Venez voter ! Pour y parvenir, nous avons besoin de votre soutien.

Les Engagés de Celles font aussi appel à la responsabilité collective des Cellois **qui n'ont pas répondu à la convocation le 13 octobre dernier. Venir voter pour les Engagés de Celles, c'est assurer une bonne gestion communale pendant 6 ans.**

Soutien à tous les niveaux de pouvoir : Pour ce 12 janvier Les Engagés de Celles, forts du soutien du président national Maxime Prévot et des Engagés présents à tous les niveaux de pouvoir, présentent une liste forte dans laquelle figure Thérèse Desmet, nouvelle candidate agricultrice à Popuelles. Cette belle équipe mêle l'expérience des anciens à l'énergie des plus jeunes.

Notre projet a été construit avec soin et sérieux. Il s'appuie sur des valeurs humaines et profondes. Le programme est identique à celui qui a été proposé en octobre dernier aux électeurs. Il s'articule autour des priorités concrètes touchant directement le quotidien des Cellois :

Etablissement d'un cadastre de l'**offre service des opérateurs télécom** (Voo, Proximus, Base, etc..) dans le but d'initier un plan d'action.

Vigilance et suivi de près des dossiers « **éolien et ligne à haute tension** ».

Poursuite de la **lutte contre les inondations**.

Attention particulière à la **propreté et au respect de l'environnement**.

Participation citoyenne : « **votre voix au cœur de nos décisions** ».

Sécurité et mobilité : protection de nos familles et facilités de nos déplacements.

Soutien au **commerce local** et au **monde rural**.

Encouragement pour la solidarité intergénérationnelle essentielle : **lien entre enfants et aînés**.

Voici les candidats des Engagés de Celles :

- 1 **Jean Delestrain** - directeur commercial retraité
- 2 **Elise Deplechin** - éducatrice spécialisée
- 3 **Alain Asteur** - directeur des ressources humaines retraité
- 4 **Noémie Lutumba** - agente immobilière indépendante
- 5 **Théo Ronveaux** - éducateur socio-sportif
- 6 **Isabelle Renard** - institutrice primaire
- 7 **Daniel Gorloo** - commissaire de police retraité
- 8 **Cindy Verhaegh-Pinchon** - aidante indépendante
- 9 **Christophe Victor** - agriculteur
- 10 **Virginie Fockaert** - enseignante
- 11 **Florent Debrabandère** - ingénieur industriel en construction
- 12 **Domitille Lefebvre** - infirmière
- 13 **Francis Vanclès** - conducteur de travaux retraité
- 14 **Thérèse Desmet** - agricultrice
- 15 **Didier Boudry** - agriculteur
- 16 **Lucette Delestrain** - directrice d'école retraitée
- 17 **Germain Cardon** - agriculteur

Merci d'avance pour votre confiance. Rendez-vous le 12 janvier.

L'équipe des Engagés de Celles